

« grande quantité de Celtes et de soldats romains ont été inhumés ou
« incinérés à la hâte. »

Nous ne croyons pas devoir reproduire ici les considérations développées dans nos précédents rapports, et tendant à démontrer, *a priori*, par la comparaison du texte de César avec la topographie du pays, que le plateau de Riottiers devait servir de campement aux Tigurins au moment où ils ont été anéantis par les Romains.

Nous nous bornerons à rapprocher ces présomptions des conclusions auxquelles les résultats des fouilles nous ont conduits.

Cet ensemble de données constituera, à l'appui de notre opinion, une preuve aussi complète que celle sur laquelle reposent les points les moins contestés de l'histoire de César.

Ch. CADOT.

